

Janvier 2020

Charte de signature des publications scientifiques

L'adoption d'une politique de signature commune des publications scientifiques de l'Université PSL est un élément essentiel pour la notoriété et la visibilité de notre communauté de recherche.

La mention de PSL dans la signature est un engagement clair et affirmé de l'Index PSL. La présente charte décrit les modalités de mise en œuvre de cette signature.

La signature commune se manifeste par la mention explicite de PSL, immédiatement après le nom de l'établissement sous la forme :

Nom de l'établissement, Université PSL

Dans le cas d'une publication en anglais on pourra utiliser la mention :

Nom de l'établissement, PSL University.

La signature des publications scientifiques se décline dans les champs **Affiliation-Adresse** et dans les **Remerciements** (en fin d'article ou en note de bas de page).

1. LES AFFILIATIONS des auteurs s'expriment de préférence sous forme dite mono ligne, dans un ordre descendant pour faciliter le repérage par les bases de données bibliographiques (les mentions entre crochets sont facultatives):

Nom de l'établissement, Université PSL, [institut ou département], co-tutelle universitaire, EPST, [numéro unité mixte], intitulé du laboratoire, [équipe], code postal, ville, France

La mention du numéro de l'UMR est facultative. Les co-tutelles d'une unité mixte de recherche ont vocation à être mentionnées, conformément aux conventions établies avec les établissements concernés.

Exemple 1 :

Chimie ParisTech, Université PSL, CNRS, Institut de Recherche de Chimie Paris, 75005 Paris, France

Si l'éditeur et/ou l'auteur requièrent l'affiliation dans un ordre ascendant on adoptera la formulation suivante:

[Intitulé de l'équipe], Intitulé ou sigle du Laboratoire, [département ou institut], Nom de l'établissement, Université PSL, co-tutelle universitaire, EPST [CNRS ou Inserm], code postal, ville, France

Exemple 2 :

Laboratoire de Géologie, Département de géosciences, Ecole normale supérieure, Université PSL, CNRS, 75005 Paris, France

L'adresse postale complète est habituellement réservée au champ "**corresponding author**".

Exemple 3 :

Corresponding author : Nom initiales, Institut Langevin, ESPCI Paris, Université PSL, CNRS, 1 rue Jussieu, 75005 Paris, France

2. Les remerciements, à la fin de l'article ou en note de bas de page, seront utilisés pour les champs relatifs aux financements ou contrats, et pour toute information complémentaire. Le numéro de convention pour Idex PSL est ANR-10-IDEX-0001-02 PSL.

Par exemple, dans le contexte d'un Labex dont le financement passe par l'Idex, on utilisera :

En Anglais : **Acknowledgements:** This work has received support under the program «Investissements d'Avenir » launched by the French Government and implemented by ANR with the references ANR-10-LABX-XXX and ANR-10-IDEX-0001-02 PSL.

En français : **Remerciements:** Ce travail a bénéficié d'une aide au titre du programme des «Investissements d'Avenir » lancé par l'Etat et mis en œuvre par l'ANR portant les références ANR-10-LABX-XXX et ANR-10-IDEX-0001-02 PSL.

Un groupe de suivi a été mis en place pour répondre à vos questions et remarques au sujet de l'application de cette charte et de sa déclinaison pour chaque unité de recherche.

Contact: signature.scientifique@psl.eu

**Charte de signature PSL
Version V4, Janvier 2020**

Historique

La version initiale V1 de la charte a été adoptée au CA de PSL, le 10 décembre 2015

Version V2 amendée (février 2016)

Le projet de version V3 a été approuvé par le Conseil des membres le 10 avril 2018.

La version V4 comprend de nouveaux exemples, mis à jour.